

PROCES-VERBAL DE LA REUNION **DU CONSEIL D'ECOLE**

ECOLE : Maternelle « St Georges » Avenue de la Liberté 06270 Villeneuve-Loubet	Le 13/10/2016 à 16h30

PARTICIPANTS :

Personnes présentes : - Mme Bergerot, Mme Guichard, Mme Marty, Mme Testard, Mme Urbain (enseignantes)
- Mr Luca, Mme Cubizolles, Mme Icart, Mr Morel, Mr Zattara, Mr Calamuso, Mme Bezet,
Mr Herrera (Représentants Mairie)
- Mme Artaud, Mme Courdier, Mme Garreau, (Représentants 1.2.3. parents)

Personnes excusées : - Mr Baldacci (Inspecteur de l'Education Nationale)
- Mr Flory (DDEN)
- Mme Amendola, Mme Munos, Mme Cros et Mme Vaglio (Parents élus)
- Mme Nisi, Adjointe au Maire

ORDRE DU JOUR :

- 1 Présentation du conseil
- 2 Organisation de la vie de l'école
- 3 Vote du règlement intérieur
- 4 Service minimum mis en place par la municipalité
- 5 Exercice incendie et PPMS
- 6 Demandes et remerciements à la municipalité
- 7 La fête des écoles
- 8 Le projet d'école
- 9 Les projets de classe
- 10 Les activités pédagogiques complémentaires
- 11 Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1/Présentation de l'équipe éducative, des nouveaux parents d'élèves élus et rappel de leur rôle.

A/ Les enseignants :

- ◆ Mme Guichard (directrice) et Mme Bergerot: 11 PS et 19 MS
- ◆ Mme Testard : 28 PS
- ◆ Mme Urbain et Mme Bergerot: 12 MS et 18 GS
- ◆ Mme Marty : 12 MS et 18 GS

B/ Les représentants de la municipalité:

- ◆ Mr Luca, député-maire de Villeneuve-Loubet
- ◆ Mme Nisi, adjointe à l'Instruction Publique et Famille
- ◆ Mme Cubizolles, chef de service à l'Instruction Publique et Famille
- ◆ Mme Icart, adjointe au chef de service à l'Instruction Publique et Famille
- ◆ Mr Morel, coordinateur des NAP, école-péri scolaire et Atsems
- ◆ Mr Zatarra, Chef de service des bâtiments et de l'énergie.

C/ Les représentantes des parents d'élèves:

TITULAIRES :

- ◆ Mme Artaud Loëtitia
- ◆ Mme Garreau Marie
- ◆ Mme Courdier Christine
- ◆ Mme Amendola Stéphanie

SUPPLEANTES :

- ◆ Mme Munos Christine
- ◆ Mme Cros Lydie
- ◆ Mme Vaglio Joëlle

D/ Rôle des parents d'élèves.

- Ils font partie intégrante du conseil d'école.
- Seuls les titulaires ont le droit de vote lors des séances.
- Ils donnent leur avis sur le règlement de l'école et le votent.
- Ils font des suggestions sur le fonctionnement de l'école.
- Ils donnent leur avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- Les questions d'ordre pédagogique n'ont pas à intervenir lors du conseil d'école.

2/ Organisation de la vie de l'école :

► Accueil dans les classes :

Rappel des horaires :

Les élèves sont accueillis à l'école le *LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI*

de 8h30 à 12h et de 14h à 15h45

le *MERCREDI* de 8h30 11h30

La porte de la cour est ouverte 10 minutes avant l'heure de classe pour permettre l'accueil des élèves dans les classes. L'après-midi, les enfants sont accueillis dans la cour.

► Accueil libre et accueil aux NAP :

Après la journée de classe les enfants dont les parents ne peuvent être présents à la sortie sont confiés

au personnel communal de l'ACCUEIL LIBRE. Les parents peuvent arriver jusque 16h15 pour venir chercher leur enfant.

D'autres élèves préalablement inscrits par leurs parents sont confiés aux éducateurs qui organisent les NAP jusque 17h15.

D'autres enfants attendent le passage du BUS sous la surveillance d'un adulte du péri-scolaire .

► Garderie payante :

La municipalité offre ce service aux familles le matin avant la classe dès 7h30 , le mercredi de 11h30 à 12h30 et le soir après les NAP jusque 18h00.

3/ Vote du règlement intérieur :

Chaque membre du conseil d'école a pu prendre connaissance du contenu du règlement intérieur de l'école, il a été approuvé à l'unanimité.

4/ Service minimum mis en place par la municipalité les jours de grève :

L'organisation de la commune a déjà été testée et est efficace avec surveillance des enfants assurée dans chaque classe par les ATSEM.

5/ Demandes diverses et remerciements à la mairie :

Demandes à la commune :

- Avec le niveau « alerte attentat » et suite à la visite de l'établissement par les forces de l'ordre (gendarmerie et Police municipale), il serait souhaitable que la cour de l'école ne soit plus visible du parking et du chemin de promenade du bord du Loup, tout comme l'espace vert situé entre les bâtiments. Il serait aussi souhaitable qu'un policier soit posté devant l'accès à l'école maternelle, un seul pour les deux écoles ne suffit pas d'autant plus qu'il doit aussi surveiller le parking. Le grillage et le portillon d'accès à l'école maternelle ne sont pas assez élevés...

- Mr Le Député-Maire a pris note des demandes et a expliqué qu'un policier est prévu par groupe scolaire ainsi qu'un Papy « Trafic ». Il est évident aussi, que tous les usagers de l'école doivent être vigilants et observateurs. Quelques parents pourraient peut-être s'impliquer pour aider à la sécurisation des abords de l'établissement. L'accès à l'école maternelle doit être repensé. Des réunions de concertation seront prévues avec les responsables de la sécurité municipale et la directrice de l'école.

- Les enseignantes attendent l'accès internet dans chaque classe.

- Les enseignantes rencontrent des problèmes de stationnement. Les places attribuées sont insuffisantes et le marquage au sol invisible d'autant plus que les usagers ne lisent pas le panneau. Mr Le député-Maire en a pris note, les services municipaux concernés prendront les mesures nécessaires pour essayer d'améliorer la situation.

Demande de la part des parents délégués : Pourquoi des effectifs aussi élevés dans chaque classe à l'école maternelle St Georges alors que dans d'autres écoles de la commune les effectifs sont plus faibles ? Ne peut-on pas équilibrer les effectifs des différents établissements ?

Mme Icart, adjointe au chef de service a expliqué que les enfants de la commune sont répartis dans les différents établissements scolaires selon leur quartier de résidence. L'école élémentaire du village a accueilli de nouveaux élèves, les jeunes frères et sœurs devaient impérativement être scolarisés sur le même groupe scolaire d'où la hausse des effectifs par classe pour cette rentrée scolaire.

Remerciements à la commune :

Les enseignantes remercient la municipalité pour les divers travaux effectués pendant les congés d'Été dans

l'école :

- le prêt de matériel et la présence d'un policier pour le bon déroulement de la kermesse en juin dernier.

- le marquage au sol de la piste cyclable de la cour
- le dortoir nouvellement équipé de lits superposables

Les enseignantes remercient également l'ensemble du personnel communal des divers services en lien avec l'école pour leur efficacité au quotidien. Ils sont toujours prêts à intervenir rapidement pour résoudre les petits problèmes techniques. Les Atsems sont aussi remerciées pour leur soutien indispensable dans les classes avec les gros effectifs actuels.

Les enseignantes ont aussi remercié les parents actifs de l'association 1,2,3 parents qui ont œuvré pour le bon déroulement de la kermesse et pour le renouvellement du téléviseur grand écran. Un grand merci aussi pour l'organisation du vide grenier d'Automne.

6/ Exercice incendie et PPMS

L'exercice incendie a eu lieu le 13 septembre 2016 à 10h. Les élèves sont sortis dans le calme. L'école fut évacuée en 3 minutes 43 secondes.

L'exercice PPMS « Alerte attentat » sera testé demain vendredi 14/10 avec le confinement des enfants et du personnel de l'école pour tester le dispositif et entraîner tous les acteurs.

7/ La fête des écoles :

Mr Le député-Maire a émis l'hypothèse d'organiser une grande fête des écoles de Villeneuve-Loubet au pôle Escoffier. Toutes les écoles de la commune seraient présentes, deux samedis en Juin seraient retenus. Les enseignantes sont enchantées par le site et les nombreuses possibilités qu'offre le grand pôle culturel. Cependant, au regard de l'actualité, la directrice a émis des réserves au fait que cette manifestation drainera une très grosse foule. Avec toutes les précautions prises, « l'incident » ne pourra être évité ! Elle ne veut faire courir aucun danger aux familles surtout en ce moment avec le plan « Alerte attentat ». A l'heure actuelle, la kermesse de l'école n'est pas envisageable pour cette année scolaire.

8/ Projet d'école :

L'équipe pédagogique travaillera sur le « Mieux vivre ensemble à l'école ». Le travail des enseignantes auprès des enfants s'articule autour de trois axes :

- Mieux former pour mieux réussir à l'école
- Mieux accueillir pour assurer l'équité de l'école
- Favoriser une meilleure ouverture à l'école

9/ Les différents projets de classe :

- Le **PHOTOGRAPHE** passera à l'école le mardi 18/10/2016 le matin, pour réaliser des photographies individuelles et de classe.
- L'équipe pédagogique maintient l'**opération solidaire « un bouchon/un sourire »** avec la **collecte de bouchons en plastique** en faveur des personnes handicapées ayant besoin de l'aide d'un chien dressé pour effectuer les tâches courantes de la vie.
- L'équipe pédagogique maintient l'**opération de collecte de feutres et crayons usagers** pour favoriser le recyclage de ces déchets.
- Les enfants participeront au **Projet Watty** impulsé par la municipalité afin de les sensibiliser à

devenir des éco-citoyens.

- Un composteur dans le potager de l'école sera prochainement installé. Les enfants vont pouvoir découvrir son utilité et observer son fonctionnement. Cette installation va enrichir les différents projets mis en place par l'équipe pédagogique dans l'optique de développer la coopération et l'éducation à l'éco-citoyenneté des jeunes enfants.

Ces divers projets permettent d'enrichir le parcours citoyen des jeunes élèves.

- **Manifestations et sorties prévues :**

- **Découverte de la médiathèque :**

Courant Octobre et Novembre, les enseignantes emmèneront leurs élèves découvrir le fonctionnement de la médiathèque. Lors d'une seconde visite, ils profiteront d'une animation autour d'une exposition sur l'auteure et illustratrice Delphine Perret.

Les élèves participeront tout au long de l'année à d'autres événements au pôle Escoffier afin d'enrichir leur parcours culturel.

- **Téléthon 2016 :**

Les enfants participeront avec les grands de l'élémentaire à l'événement pour récolter des fonds qui seront remis à Mme Perrin, conseillère municipale à l'humanité. Les petits de la maternelle seront parrainés par un grand de l'élémentaire pour faire un tour de cour au pas de course et déposer leur participation dans une tirelire.

- **Festivités de fin d'année :**

La semaine avant les vacances, les enseignantes organiseront un goûter de Noël offert par la coopérative scolaire... Le jeudi 1er décembre, ils profiteront d'un spectacle offert par la municipalité. La compagnie « les 3 chardons » présentera son nouveau spectacle : « Gigote et le dragon ».

- **Visite à la fondation MAEGH:**

Les enseignantes des MS et GS envisagent d'emmener leurs élèves découvrir la collection d'œuvres d'art présentée à St Paul et d'organiser un travail pédagogique afin d'enrichir leur parcours culturel. Elles sont dans l'attente de confirmation de dates pour pouvoir organiser le transport en bus avec les services de la mairie.

•

- **La galette des rois :**

Les élèves aborderont ce thème courant Janvier. Chaque classe dégustera la galette des rois pour clore ce projet. Les enseignantes souhaitent renouveler l'intervention des membres de l'association « François 1er ».

- **Carnaval :**

Il sera organisé en février un mercredi matin. Les enseignantes espèrent pouvoir l'organiser le même jour que celui de l'école élémentaire si cela est possible. Les modalités exactes de l'organisation ne sont pas encore arrêtées. Les parents seront informés par les enseignantes. Le carnaval se déroulera en interne sans la présence des parents comme les années précédentes.

- **Sortie au Parc Phoénix :**

La classe de PS ira découvrir la faune et la flore du parc courant Mai. Cette sortie pédagogique est prévue à la journée. Les parents devront prévoir le repas sorti du panier.

10/ Mise en place des activités pédagogiques complémentaires :

Les élèves sont accueillis de 13h20 à 13h50 avant la classe pendant 30 minutes.

Les enfants, en groupe restreint participent à des ateliers mis en place par les enseignantes pour :

- leur apporter de l'aide ponctuelle selon les difficultés qu'ils rencontrent dans leur apprentissage
- leur apporter de l'aide personnelle comme travailler la confiance en soi
- participer à des activités en rapport avec le projet d'école.

11/ Questions diverses:

Aucune question n'est parvenue aux représentants des parents ni aux enseignantes.

Les parents élus ont profité d'un moment pour discuter avec les enseignantes sur les modalités de mener divers projets en commun au profit des élèves de l'école.

Fait à Villeneuve-Loubet, le 19/10/2016

Le Président
du Conseil d'Ecole : Mme Guichard

La Secrétaire
de séance : Mme Artaud